



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

adopté par l'Assemblée Générale du 6 février 2021 par un scrutin en ligne en application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020



JHM

AMAP Hauts-de-France
40 Avenue Roger Salengro, Saint-Laurent-Blangy
14 rue du 8 mai 1945, Amiens
contact@amap-hdf.org

Table des matières



I. Vie et fonctionnement de l'association	
A. L'assemblée générale.....	4
B. Le Collectif d'AMAP HDF.....	5
C. Les groupes de travail du Collectif.....	6
D. Coordination associative et administrative.....	7
E. L'équipe salariée : de 2 à 3 salariées.....	7
F. Adhésion à l'association.....	7
II. Accompagnement des projets de création d'AMAP	
A. L'essaimage comme méthode de création d'une AMAP.....	9
B. Les nouveaux partenariats en AMAP en 2020.....	10
C. Orientation des porteurs de projet à la création d'AMAP.....	11
III. Suivi et accompagnement du réseau des AMAP existantes	
A. Animation et accompagnement du réseau des AMAP.....	12
B. COVID 19 : accompagnement et actions du réseau.....	13
C. Visite des AMAP et participation à leurs évènements.....	15
D. Accompagnement des paysan·nes en AMAP.....	16
IV. Inscrire le réseau dans une dynamique territoriale et nationale	
A. Des dynamiques inter-AMAP.....	18
B. Au niveau territorial et régional.....	19
Le réseau InPACT HDF.....	19
Le développement de paniers solidaires : dispositif P.A.N.I.E.R.S. et expérimentations en partenariat avec la Caf et la MSA de la Somme.....	20
La chambre d'agriculture : PID, PAIT et portail "ouacheterlocal.fr".....	22
Le Cerdd.....	22
V. Promotion des AMAP et de l'agriculture paysanne en région	
A. Communication externe.....	26
B. Communication interne.....	29
La lettre d'information.....	29
La communication régulière par e-mail.....	29

JHM

Le réseau des AMAP Hauts-de-France (AMAP HDF) est né de la fusion de la Fédération des AMAP de Picardie (FAMAPP) et de l'Association des AMAP du Nord-Pas-de-Calais (AMAP 5962).

Les acteurs de l'association sont les paysan-ne-s et les amapien-ne-s de la région des Hauts-de-France. Aujourd'hui, le réseau regroupe **110 AMAP et plus de 150 paysan-nes partenaires**.

Dans le respect de la Charte des AMAP, l'association travaille dans un esprit de réseau fructueux et de droit à l'auto-expérimentation.

Le **programme d'actions 2020 d'AMAP HDF** est construit à partir des **quatre orientations stratégiques** suivantes :

- *l'accompagnement des projets de création d'AMAP,*
- *le suivi et l'accompagnement des partenariats en AMAP existants,*
- *l'animation et le renforcement de la vie du réseau des AMAP dans une dynamique régionale,*
- *et la promotion du réseau des AMAP sur le territoire.*

L'année 2020 : les AMAP résilientes en temps de crise

Alors que l'association commençait à atteindre son nouveau rythme de croisière suite à la fusion, la crise sanitaire liée à la Covid 19, le confinement et les mesures réglementaires prises dans ce cadre, ont conduit à un ré-aménagement de nos actions.

La crise sanitaire a prouvé que les AMAP sont une solution de commercialisation et d'approvisionnement durable et sécurisante. Les AMAP de la région n'ont pas manqué d'énergie ni d'ingéniosité pour prouver leur raison d'être et de perdurer.

« L'AMAP a apporté une sécurité financière pour les paysans, mais aussi une sécurité d'approvisionnement pour les amapiens ! », Florence Lefebvre, maraîchère en AMAP dans le Nord et membre du Collectif d'AMAP HDF.

En 2020, l'équipe salariée d'AMAP HDF s'est agrandie en accueillant une troisième salariée, responsable du secrétariat de l'association. Le Collectif d'AMAP HDF souhaite pérenniser ce troisième poste, devenu indispensable pour la bonne gestion de l'association, maintenant élargie et instituée à l'échelle des Hauts-de-France.

Certaines actions ont été mises à mal en raison de la crise sanitaire. Les rencontres de terrain, l'organisation d'événements par les AMAP (assemblées générales, manifestations grand public, forum des associations) et par les fermes en AMAP (portes ouvertes, ateliers pédagogiques), les réunions physiques du Collectif et des groupes de travail ... ont été annulées, reportées ou ré-organisées à distance. D'autres actions ont cependant pu être développées.

Le confinement a été l'occasion de **remettre la solidarité, une valeur pilier de l'AMAP, au coeur des partenariats**. La crise a débouché sur de beaux projets tels que la mise en place de paniers solidaires par la Caf de la Somme et la MSA Picardie, projet auquel le réseau des AMAP est fier de contribuer. Une première expérimentation porteuse d'espoir pour le déploiement du dispositif P.A.N.I.E.R.S. sur le versant sud de la région Hauts-de-France.

En ce temps de crise, les AMAP et les fermes en AMAP ont pu mesurer la force du réseau, ce qui promet un bel avenir pour le réseau des AMAP Hauts-de-France !

I. Vie et fonctionnement de l'association

Chiffres clés

- > Un Collectif de **7** paysan·nes et **9** amapien·nes
- > **5** groupes de travail
- > **3** salariées
- > **73** AMAP adhérentes
- > **27** fermes en AMAP adhérentes

A. L'assemblée générale

Des AMAP et des paysan·nes de toute la région se sont retrouvée·s **le 8 février 2020 à Bapaume** pour la deuxième Assemblée Générale du réseau fusionné. Il y avait une cinquantaine de présent·e·s avec **32 AMAP et 12 fermes en AMAP représentées**, venant des 5 départements de la région. Parmi les nouvelles AMAP créées en 2019, l'AMAP des Guenels de Boulogne-sur-Mer et l'AMAP Sain, Juste et Bon ! de Saint-Just-en-Chaussée étaient présentes. Leurs représentantes étaient ravies de découvrir un peu plus le réseau, ses membres, ses actions et ses sujets d'actualité.

Pour allier l'utile à l'agréable et favoriser la rencontre entre amapien·ne·s et paysan·ne·s, nous avons commencé l'après-midi avec **un jeu sur l'agriculture paysanne animé par Initiatives Paysannes**.

Trois membres du Collectif ont présenté le rapport d'activité 2019. Ce fut ensuite au tour de la trésorière de l'association de présenter le rapport financier et d'attester de la bonne santé financière de l'association.

Le groupe de travail "*Ethique et amélioration des pratiques*" a présenté la proposition d'une **motion sur la place des transformateurs non paysans dans le réseau des AMAP**. La motion a été discutée puis votée à la majorité, et fera l'objet d'un travail plus approfondi par le groupe de travail « *Ethique et amélioration des pratiques* » du Collectif d'AMAP HDF.



Les orientations pour l'année 2020 et le budget prévisionnel 2020 ont été adoptés. **L'Assemblée Générale d'AMAP HDF a décidé de reconduire les orientations stratégiques de 2019 pour l'année 2020**, à savoir l'accompagnement des projets d'AMAP et de leur démarrage, le suivi et l'accompagnement des partenariats en AMAP existants, l'animation de la vie du réseau des AMAP dans une dynamique régionale et la promotion du réseau des AMAP.

JHM

B. Le Collectif d'AMAP HDF

Le Collectif est constitué de **16 membres**, dont 7 paysan-nes en AMAP et 9 citoyen-ne-s représentant-es d'AMAP.

Membres du Collectif 2020

Nom	Collège	Localisation	Fonction
Alexandre Bouvier	AMAP	Saint-Quentin (02)	
Julien Choisy	Ferme en AMAP	Rollot (80)	
Franck De Sousa	Ferme en AMAP	Flines-les-Mortagne (59)	Référent salariées
Charlotte Drivière	AMAP	Ham (80)	
Pierre Feissel	AMAP	Compiègne (60)	
Antoine Gaillard	AMAP	Saint-Quentin (02)	
Eric Gaillard	AMAP	Chiry-Ourscamp (02)	Référent MIRAMAP
Agnès Kindt	Ferme en AMAP	Halluin (59)	Vice-trésorière
Florence Lefebvre	Ferme en AMAP	Auberchicourt (59)	Référente RGPD
Thomas Lefebvre	Ferme en AMAP	Auberchicourt (59)	Trésorier
Martine Molina	AMAP	Estourmel (59)	Trésorière Responsable légale
Christine Mouchel	AMAP	Creil (60)	
Alexis Rouget	AMAP	Ecques (62)	
Dominique Schmidt	AMAP	Auberchicourt (59)	
Cécile Syryn	Ferme en AMAP	Guiscart (60)	
Willy Vindevogel	Ferme en AMAP	Folies (80)	Référent salariées

Le 29 février 2020, les membres du Collectif se sont réunis et se sont répartis sur les missions suivantes : **trésorerie, suivi des salariées, participation aux groupes de travail, référence RGPD, suivi du dispositif P.A.N.I.E.R.S.¹, lien avec le MIRAMAP**, etc.

En raison de la crise sanitaire, les réunions du Collectif n'ont pas pu se tenir de manière physique, comme à leur habitude. Des réunions téléphoniques et en visio-conférence ont été organisées, permettant de travailler à la conduite et à la gestion courante de l'association ainsi que de prendre des décisions quant aux projets de l'association et aux sollicitations extérieures.

Chaque grande réunion du Collectif est préparée et animée par les salariées et un membre du Collectif selon un système tournant.

La commission trésorerie s'est réunie régulièrement afin de vérifier la santé financière de l'association et d'engager des dépenses en adéquation avec les actions, objectifs, et idéaux d'AMAP HDF. Les membres « référents salariées » ont régulièrement été sollicités pour orienter et appuyer les salariées dans leurs missions. Cette année et suite à la mise en conformité de l'association au RGPD, une administratrice a été nommée référente RGPD d'AMAP HDF.

¹ "Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Ecologique, Régionale et Solidaire", porté avec les associations Bio en Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne

C. Les groupes de travail du Collectif

Les membres du Collectif se sont également répartis de façon opérationnelle dans **cinq groupes de travail** : un groupe « communication », un groupe « suivi du réseau » et un groupe « éthique et amélioration des pratiques en AMAP ».

- **Le groupe de travail « communication »**

En 2019, le principal chantier de ce groupe de travail a été la réalisation des nouveaux supports de communication. En 2020, ces derniers ont été finalisés, imprimés et diffusés aux AMAP du territoire. En 2020 également, le groupe de travail communication a travaillé à la réalisation de cabas en jute « *Manger sain, local et solidaire* » afin de proposer aux AMAP un contenant adapté pour les denrées et un outil de communication leur permettant d'être plus visibles localement. 1 000 cabas ont été commandés par les AMAP du réseau. Le groupe de travail « communication » a aussi pour objet la réalisation et le suivi des outils numériques, tels que la lettre d'information et le site internet.

- **Le groupe de travail « suivi du réseau »**

Ce groupe de travail correspond à l'orientation stratégique n°2 de l'association (« suivre et accompagner les partenariats en AMAP »), et en particulier à deux de ses objectifs : l'apport d'un soutien technique et méthodologique pour la pérennisation des AMAP existantes et l'entretien des relations régulières avec les membres du réseau. Ce groupe de travail devait se réunir le 9 avril 2020 à Péronne mais la réunion n'a pas pu avoir lieu à cause du confinement. Il s'est tout de même réuni à deux reprises par conférence téléphonique, autour d'actions précises à discuter : la reconduction de diagnostics Agriculture Paysanne en 2020, l'organisation de sessions de formation Clic'AMAP auprès des AMAP adhérentes, la mise en place de référents territoriaux et l'organisation de formations thématiques auprès des AMAP adhérentes.

- **Le groupe de travail « éthique et amélioration des pratiques en AMAP »**

Ce groupe de travail correspond également à l'orientation stratégique n°2 de l'association. Il a été en partie déclenché pour répondre à une question particulière à trancher au sein du réseau, à savoir la question de la place des transformateurs non paysans dans les AMAP. Le 8 février 2020, ce groupe de travail a présenté à l'Assemblée Générale la première version de cette motion qui a été votée à la majorité. Le groupe de travail devait se réunir dans l'année pour poursuivre ce chantier mais le contexte exceptionnel ne l'a pas permis.

- **Le groupe de travail « dispositif P.A.N.I.E.R.S.² »**

Plusieurs membres du Collectif viennent en appui des salariées pour les guider dans la coordination du dispositif de paniers solidaires en coopération avec l'association Bio en Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne. Les salariées se réfèrent aux membres de ce groupe pour prendre les décisions stratégiques de l'action, sollicitent leur participation en tant que représentants du Réseau des AMAP HDF sur cette action et travaillent avec eux pour déployer le dispositif sur de nouveaux territoires.

- **Le groupe de travail « Assemblée Générale »**

Chaque année, ce groupe de travail se réunit pour organiser l'assemblée générale d'AMAP HDF : de la logistique opérationnelle et matérielle à la préparation des contenus, des documents et des rapports à présenter aux adhérent-es et à faire voter.

2 «Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Ecologique, Régionale et Solidaire», porté avec les associations Bio en Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne

D. Coordination associative et administrative

Pour le bon fonctionnement de l'association, la coordination associative et administrative est indispensable :

- Suivi des financements et du budget, rédaction des dossiers, suivi et démarches comptables, facturation, etc. ;
- Démarches administratives courantes (assurance, adhésions, location, déclarations) ;
- Élaboration du plan d'action, du rapport d'activité et du budget prévisionnel ;
- Relations avec les partenaires, ...

Ces tâches nécessitent un temps salarié et une implication bénévole considérables. Une partie d'entre elles a été assurée par la troisième salariée d'AMAP HDF, en charge de l'administratif.

E. L'équipe salariée : de 2 à 3 salariées

En 2020, l'équipe salariée s'est agrandie. Le CDD créé fin 2019 a pu être reconduit en 2020, pour une durée de 8 mois. La troisième salariée a donc pu rejoindre de nouveau l'équipe au mois de mai (et non avant, à cause du confinement), dans le but d'appuyer les animatrices dans leurs missions d'administration et de communication.

Le Collectif a décidé de consolider ce troisième poste en le transformant en CDI à partir de janvier 2021.

Au service de l'association, les salariées animatrices garantissent la mise en œuvre concrète et quotidienne des actions de l'association, votées par l'Assemblée Générale. Basées à Saint-Laurent-Blangy et à Amiens, Céline Regulski et Zoé Defente animent respectivement les territoires du Nord et du Pas-de-Calais et les territoires de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Les deux animatrices sont en CDI.



Céline Regulski et Bernardetta Morano
Antenne de Saint-Laurent-Blangy



Zoé Defente
Antenne d'Amiens

Pendant le confinement, une des deux animatrices a été mise en arrêt pour garde d'enfant et a repris le travail à plein temps à la sortie du confinement. La deuxième animatrice a pu poursuivre son activité en télétravail. Les trois salariées ont pu continuer à travailler pendant le deuxième confinement.

A la sortie de chaque confinement, le Collectif d'AMAP HDF s'est réuni pour définir les règles de travail pour les salariées de l'association. Le télétravail a été priorisé et des mesures sanitaires mises en place dans les bureaux. Les déplacements ont été limités au strict nécessaires et ont été progressivement ré-autorisés, toujours dans le respect des mesures barrières.

JHM

F. Adhésion à l'association

En 2020, **73 AMAP** et **27 fermes en AMAP** adhèrent au réseau des AMAP Hauts-de-France.

De nombreux amapien·nes et paysan·nes ont contribué bénévolement aux actions de l'association.

Chaque essaimage est l'occasion pour les membres du réseau d'apporter leur savoir et de devenir paysan·ne ou amapien·ne essaimeur·se.

Des stands de promotion des AMAP lors d'événements grand public ont été tenus par des bénévoles membres du réseau. Cette année, les manifestations grand public ont été en majorité annulées.

HM

II. Accompagnement des projets de création d'AMAP

Chiffres clés

- > **110** AMAP en Hauts-de-France
- > **4** nouvelles AMAP
- > **2** AMAP en cours de création
- > Des réunions d'accompagnement à la création
- > **3** réunions d'information publique
- > **15** porteur-se-s de projet rencontré-e-s
- > **2** formations "Devenir paysan en AMAP"
- > **2** primo-accueil "Producteur, je m'informe sur le système AMAP"
- > **1** AMAP dissoute en 2020

A. L'essaimage comme méthode de création d'une AMAP

AMAP HDF accompagne ainsi la création de nouvelles AMAP selon la méthode de l'essaimage, à l'image d'un essaim qui grandit et apporte son savoir pour la création d'un nouvel essaim. Dans la mesure du possible, chaque création d'AMAP est réalisée par un binôme essaimeur constitué d'un-e paysan-ne et d'un-e amapien-ne expérimenté-e-s et appuyé-e-s dans leur démarche par les animatrices du réseau.

En 2012, des bénévoles du réseau AMAP 59-62 ont réalisé des **livrets de l'amapien-ne et du paysan-ne essaimeur** à partir de leurs expériences et de leurs réflexions. Ces livrets ont pour objectif d'appuyer les essaimeurs dans leur rôle, de leur suggérer conseils et points à aborder. Ces livrets sont disponibles sur demande à AMAP HDF.

AMAP HDF s'appuie sur les **guides d'aide à la création d'une AMAP** réalisés par la FAMAPP et AMAP 5962. Ces guides fixent les étapes de la création d'une AMAP et rassemblent des conseils, des points d'attention et des informations sur le système AMAP et le métier de paysan en AMAP. Ils peuvent être consultés par les personnes souhaitant créer une AMAP et par les essaimeurs d'un projet d'AMAP

Concrètement, l'accompagnement d'AMAP HDF se traduit par différentes actions :

- **Rencontres des porteur-se-s de projet** (citoyen-ne-s et paysan-ne-s), présentation du principe des AMAP, des valeurs portées par le mouvement des AMAP
- **Mise en lien** des personnes (bénévoles, paysan-ne-es, AMAP voisines) ;
- **Énonciation des différentes étapes** du parcours de création d'une AMAP ;
- **Soutien à l'organisation et à l'animation** d'une réunion d'information publique dans la commune où la création est souhaitée ;
- Participation et parfois co-animation **réunions de création** ;
- **Appui dans la communication** du projet de création

B. Les nouveaux partenariats en AMAP en 2020

HM

Pour des raisons structurelles mais aussi en raison de la crise sanitaire, il y a eu moins de créations d'AMAP dans la région que l'année précédente. La région Hauts-de-France a tout de même accueilli 4 nouvelles AMAP en 2020.

Les animatrices d'AMAP HDF – et parfois les membres du Collectif –, ont participé et animé des réunions de travail entre le noyau dur de citoyens portant le projet de l'AMAP ainsi que des réunions d'information publique. Pratiquant la méthode de l'essaimage, les animatrices étaient accompagnées d'amapiens et/ou de paysans d'AMAP existantes.

- **L'AMAP du Calaisis (Pas-de-Calais)**

L'AMAP de Calais est en partenariat avec une maraîchère installée à Louches (Pas-de-Calais), accompagnée par AMAP HDF depuis 2 ans et ayant suivi la formation "Devenir paysan-ne en AMAP en décembre 2019. Le réseau a co-animé une réunion d'information publique en février 2020 à Calais. Pendant le confinement, la création s'est poursuivie par mail et par téléphone avec la maraîchère et les citoyen-ne-s (construction du partenariat et création de l'association). La maraîchère a pu commencer des contrats avec quelques citoyens au printemps-été 2020. Une visite de ferme et un travail sur la rédaction des statuts ont eu lieu en juillet 2020. La création officielle de l'AMAP et la signature des contrats a été réalisée en septembre 2020. L'AMAP dispose de 2 points de livraison : un à Ardres et un à Calais.

- **L'AMAP du Broutteux à Tourcoing (Nord)**

En juillet 2019, un groupe de citoyens s'est rencontré et a travaillé à la constitution d'une AMAP, qu'AMAP HDF a eu l'occasion de rencontrer lors d'une réunion. Un membre de l'AMAP de la Lys les a également accompagnés dans leurs démarches. Cette nouvelle AMAP a débuté les livraisons le 31 août 2020 en partenariat avec des maraîchers installés à Comines. Leur livraison se déroule à la maison des associations de Tourcoing.

- **AMAP de la Ricarderie (Nord)**

Un groupe de citoyens et des paysans en maraîchage ont pu rencontrer et être accompagnés par les membres d'une AMAP déjà existante dans le Nord. Leur projet a abouti en septembre 2020. Cette AMAP se porte bien et a contacté AMAP HDF sur des questions relatives à l'augmentation du nombre d'amapiens.

- **L'association Graines de Vie, comprenant une activité d'AMAP parmi d'autres (Oise)**

Un groupe de citoyen-nes a créé l'association Graines de Vie, à Autrêches, une association qui a pour objet de développer des actions liées au développement durable, à la transition écologique et à la sensibilisation aux enjeux environnementaux au niveau local. La création d'une AMAP en 2020 a été un des piliers structurants de l'association. L'AMAP compte aujourd'hui plusieurs producteurs partenaires, dont Edwige Lavogez, maraîchère et récemment installée au Jardin de l'Hermitage à Autrêches. Edwige Lavogez a suivi la formation "Devenir paysan-ne en AMAP" organisée par AMAP HDF en début d'année. Une réunion d'information a été organisée par les citoyen-nes porteur-ses du projet de création de l'AMAP au mois de juin. Un amapien de l'AMAP Les Paniers de l'Abbaye de Chiry-Ourscamp, membre du Collectif d'AMAP HDF, est intervenu lors de la réunion afin de témoigner et de participer à l'essaimage du système AMAP.

- **Projet de création à Avilly-Saint-Léonard (Oise)**

Ce projet est le fruit de la rencontre entre Juliette De Gonet, maraîchère récemment installée à Villers-Saint-Frambourg, et un groupe de citoyen-nes investi dans une association locale de sensibilisation aux thématiques du développement durable à Avilly-Saint-Léonard. Le réseau accompagne le projet de création depuis 2019. Une rencontre individuelle a eu lieu l'année dernière avec la porteuse de projet puis une première réunion a eu lieu avec la porteuse de projet paysanne et le porteur de projet citoyen en février 2020. Le réseau (un maraîcher membre du Collectif et l'animatrice référente) est venu rendre visite à la porteuse de projet, accompagné d'un maraîcher en AMAP basé à Boran-sur-Oise, permettant la rencontre entre paysans en AMAP du même territoire. Le projet a été freiné par le

confinement et a repris depuis la fin du mois d'août. Une réunion d'information a été organisée le 28 août, où les porteur-ses ont présenté leur projet au groupe de citoyen-nés intéressé-es et où le réseau a présenté le système AMAP et les étapes à suivre pour la création de l'AMAP. Celle-ci est en cours de réalisation.

- **Projet de création à Biefvillers les Bapaume (Pas-de-Calais)**

Sur la proposition de la mairie, d'un groupe d'habitants et de plusieurs paysans locaux, AMAP HDF a participé à une réunion publique de présentation du système AMAP dans cette commune. Les habitant-es de Biefvillers ont la volonté de prolonger leur partenariat avec Nicolas Lobry, maraîcher, et d'amorcer la création d'une AMAP en 2021. Le réseau les accompagne actuellement dans cette démarche à travers des réunions de travail opérationnelles (création des contrats, rédaction des statuts).

C. Orientation des porteurs de projet à la création d'AMAP

AMAP HDF développe plusieurs actions d'orientation de paysan-ne.s porteur-ses de projet, plus ou moins proches de l'installation et souhaitant construire un partenariat en AMAP. **De la rencontre individuelle aux temps d'information collectifs**, les actions varient selon les profils et les besoins.

- **2 primo-accueil 'Producteur, je m'informe sur le système AMAP'**

Le 19 octobre 2020 à Saint Laurent Blangy et le 30 novembre en visioconférence ont eu lieu des sessions de premier accueil. L'objectif est d'apporter un premier éclairage des particularités du métier de paysan en AMAP et du partenariat en AMAP aux porteurs de projet. Cela leur permet de se faire une première idée du métier et ainsi de mieux évaluer si un projet de partenariat en AMAP peut correspondre à leur projet.

- **2 formations 'Devenir paysan-ne en AMAP'**

AMAP HDF organise un temps de formation collectif intitulé « Formation devenir paysan-ne en AMAP ». Cette formation se déroule sur une journée et a pour objectif d'apporter les connaissances relatives au métier de paysan-ne en AMAP. Les formateur-trices de cette journée sont un-e paysan-ne en AMAP expérimenté-e et l'une des deux animatrices du réseau. Un dossier de présentation de la formation est disponible sur demande. En 2020, cette formation a eu lieu le 24 février à Amiens. Elle a été co-animée par l'animatrice basée à Amiens et un maraîcher en AMAP de la Somme. Une seconde session de la formation a eu lieu à distance par visioconférence le 4 décembre 2020 co-animée par une maraîchère en AMAP et une animatrice de l'association.

- **Des rencontres individuelles de porteurs de projet**

En plus de ces temps d'information et de formation collectifs, les animatrices ont rencontré individuellement plusieurs porteur-ses de projet. Certaines rencontres se sont transformées ensuite par des projets de création d'AMAP.

- **Un suivi quotidien par l'intermédiaire du réseau**

Des échanges ont régulièrement lieu avec les salarié-es des associations partenaires membres du réseau INPACT (Initiatives Paysannes, Bio en Hauts-de-France, Terre de Liens, ...) afin de coordonner notre accompagnement pour favoriser l'installation de jeunes agriculteur-trices de notre région en agriculture paysanne.

- **3 interventions dans un établissement scolaire**

Le 22 janvier 2020, une intervention a été réalisée auprès de la promotion des BPREA du lycée agricole d'Airion. Une quinzaine de personnes étaient présentes. Le 1er octobre et le 3 décembre, AMAP Hdf est intervenue auprès des BPREA du lycée de Lomme pour une présentation du métier de paysan en AMAP.

III. Suivi et accompagnement du réseau des AMAP existantes

En 2020, le réseau des AMAP Hauts-de-France compte **110 AMAP**, réparties comme suit dans la région. Le réseau de paysans regroupe **plus de 150 paysan.ne.s** de la région.



Chiffres clés

- > **10** visites d'AMAP en présentiel
- > **3** réunions avec des AMAP en visio (dont une réunion inter-AMAP)
- > **11** participations aux Assemblées Générales d'AMAP
- > De très nombreux échanges par mail et par téléphone avec les AMAP et les fermes en AMAP
- > **16** visites de ferme
- > **1** diagnostic agriculture paysanne finalisé
- > **1** atelier d'évaluation du prix équitable
- > **1** rencontre de paysan-nes en AMAP

A. Animation et accompagnement du réseau des AMAP

En 2020, AMAP HDF a apporté son appui et ses conseils à un grand nombre d'AMAP qui rencontraient des questionnements ou des difficultés. Notre approche consiste en une écoute de chacun et en un apport de connaissances issues des pratiques et des savoir-faire du réseau. Ces connaissances permettent aux AMAP de trouver leurs solutions pour renforcer et faire perdurer leurs partenariats. Tout ceci en vue de collecter et de diffuser les bonnes pratiques des paysans et des groupes d'amapiens.

Les sollicitations du réseau par les AMAP et les paysans sont quotidiennes. Elles concernent des besoins techniques ponctuels (rédaction de contrats, bilan de saison, communication, etc.) ou des besoins d'accompagnement plus poussés en cas de difficultés ou de questionnements dans la gestion collective du partenariat AMAP. Les sollicitations du réseau peuvent concerner :

- **Des questions sur les modes d'organisation, de fonctionnement et d'animation** d'une AMAP
- **La recherche de nouveaux partenariats de la part des paysans et des groupes d'AMAP.** Le réseau AMAP HDF est un relais de communication qui centralise un grand nombre de demandes.

HM

- **La demande d'outils de communication** (externe pour trouver de nouveaux amapiens et interne pour faciliter l'organisation)
- **La demande d'outils, de méthodes et de procédures**
- **Des questions juridiques** vis-à-vis des contrats AMAP, de l'assurance et du lieu de livraison, et des règles du RGPD
- **Des questions relatives aux alés climatiques et au soutien** aux paysan-ne-s

A partir du mois de mars, le réseau a été beaucoup sollicité sur la thématique du Covid. Un grand nombre d'AMAP et de paysan-ne-s en AMAP se sont rapproché-e-s du réseau pour connaître la marche à suivre pendant le confinement.

B. COVID 19: accompagnement et actions du réseau

La crise sanitaire et la période de confinement ont eu un impact important sur les actions de notre association. De manière générale, le travail de terrain (visites d'AMAP, visites de fermes, réunions de travail) a été supprimé pendant le confinement puis limité à la sortie du confinement. Le télétravail a permis néanmoins de garder le lien avec les AMAP et les fermes en AMAP du territoire. Un grand nombre d'échanges par téléphone et par mail ont eu lieu.

Pendant le confinement, l'équipe salariée a dû se ré-organiser. L'animatrice basée à Amiens a pu continuer son activité salariée en télétravail. L'animatrice basée à Saint-Laurent-Blangy a été mise en arrêt garde d'enfant. Les membres du Collectif se sont montrés régulièrement disponibles pour épauler les salariées et élaborer les communications à diffuser au sein du réseau.

La dynamique inter-régionale (avec le MIRAMAP et les autres réseaux d'AMAP) a été renforcée pendant le confinement et a permis d'offrir aux AMAP et aux fermes en AMAP des réponses harmonisées et cohérentes, tout en tenant compte des spécificités locales.

- **Les actions d'AMAP HDF en temps de confinement**

Le réseau des AMAP a effectué de nombreuses actions pendant le confinement, utiles à la ré-organisation et au maintien des livraisons des AMAP du territoire :

- **Veille réglementaire** : récolte de l'information et prise de contact avec les Préfectures de chaque département (des autorisations préfectorales ont été obtenues pour le maintien des livraisons d'AMAP dans les cinq départements de la région). Lors du second confinement, nous avons contacté les autorités afin d'assurer aux AMAP à leurs locaux de livraison.
- **Réunions régulières de concertation au sein du Collectif**
- **Transmission d'informations et communications régulières auprès des AMAP et des paysan-ne-s**
- **Réunions inter-régionales régulières** : concertation, partage et mutualisation de l'information, harmonisation des communication
- **Création d'une boîte à outils "Covid 19"** pour les AMAP et les paysan-ne-s (visible ici : <https://www.amap-hdf.org/informations-relatives-au-covid-19/>)
- **Relais du dispositif d'urgence de paniers solidaires piloté par la Caf et la MSA**, auprès des membres du réseau et du dispositif d'InPACT

- **Les AMAP, résilientes à la crise**

HM

Si certaines AMAP ont stoppé temporairement leurs livraisons, **la quasi-totalité des AMAP des Hauts-de-France se sont adaptées** : préparation en amont des paniers par les paysan-ne-s aidés par des amapiens bénévoles, conditionnement spécifique, système pyramidal de distribution des paniers, créneaux horaires aménagés ... Les AMAP se sont organisées pour maintenir et garantir des livraisons en toute sécurité.

Avec la fermeture des marchés, la suppression des ventes à la ferme, l'interruption des commandes en restauration collective, cela a été très compliqué pour certain-e-s paysan-ne-s. La situation était différente d'une ferme à l'autre, selon les éléments suivants : type d'activité, recours à une main d'oeuvre saisonnière, part des AMAP dans les débouchés ... En définitive, nous pouvons dire que pour la grande majorité, **les AMAP ont garanti un cadre sécurisant en ce temps de crise.**



L'AMAP Les Saveurs du Tardenois, Fère-en-Tardenois (Aisne)

L'AMAP de la Morinie, Ecques (Pas-de-Calais)

L'AMAP du Cirque, Amiens (Somme)

- Des actions de solidarité

Pendant le confinement, nous avons pu observer un bel élan de solidarité dans le milieu des AMAP. Certaines AMAP ont mis en place des actions de solidarité, telles que la **distribution de paniers auprès du personnel hospitalier**. C'est le cas par exemple de l'AMAP Mon Bio Chou à Beauvais et certains de ses producteurs partenaires qui ont contribué à l'action mise en place par l'entreprise ISAGRI et l'association Réagir. 150 paniers ont été délivrés au personnel hospitalier de Beauvais (3 livraisons de 50 paniers). Les paniers étaient financés par ISAGRI, et l'AMAP Mon Bio Chou a fait l'intermédiaire entre l'entreprise et ses producteurs partenaires. Ces derniers ont contribué à cette action de solidarité en s'adaptant aux impératifs de logistique (livraison, conditionnement spécial, etc.).



- Relais du dispositif d'urgence de paniers solidaires porté par la Caf et la MSA

JHM

Pendant le confinement, la Caf nationale et la MSA ont réfléchi à un dispositif de paniers solidaires à déployer en urgence pendant la crise, selon une logique de **double solidarité** : offrir à des familles, identifiées par les services de la Caf ou par ses partenaires (centres sociaux par exemple), des paniers solidaires contenant des produits alimentaires frais issus des exploitations agricoles qui ont connu des difficultés liées aux pertes de débouchés du fait de la crise (fermeture des marchés, des restaurants et interruption des commandes des collectivités). Ainsi, ce projet avait pour objectif de réaliser un double mouvement de solidarité : à l'égard des familles en difficulté et à l'égard des agriculteurs en difficulté du fait de la situation de confinement.

Informé de cette initiative par le MIRAMAP, **le réseau AMAP HDF a été un des interlocuteurs de la Caf pour la région Hauts-de-France**. Nous avons partagé l'information à nos partenaires du réseau INPACT susceptibles d'être intéressés (Bio en Hauts-de-France, CIVAM, Initiatives Paysannes, Terre de Liens) pour qu'un maximum de producteurs du territoire soient informés.

Si l'initiative a abouti à deux expérimentations dans le Nord, celles-ci n'ont pas trouvé écho du côté des paysans de nos réseaux. Côté paysans en AMAP, la majorité était déjà bien débordée et a réussi – via les AMAP notamment – à gérer sa production. Il est clair que ce type de projet se réfléchit en amont et doit laisser aux paysans le temps de planifier leurs cultures en conséquence.

A la sortie du confinement, **un deuxième volet a été développé**. Cette action est détaillée dans la *partie IV. B. "Les paniers solidaires : dispositif P.A.N.I.E.R.S. et dispositif porté par la Caf et la MSA* du rapport d'activité.

C. Visite des AMAP et participation à leurs événements

Action phare de notre mission de suivi du réseau, nous avons malheureusement dû la mettre entre parenthèses cette année. Nous avons pu réaliser plusieurs visites en début d'année avant que celles-ci soient suspendues à partir du premier confinement. Les visites ont pu reprendre de manière ponctuelle et dans le respect des gestes barrières à la sortie du premier confinement et ont été de nouveau suspendues lors de la deuxième vague. Le Collectif a alors autorisé de rares déplacements lorsque la situation le justifiait.

AMAP HDF réalise un suivi individuel et régulier des AMAP existantes dont les modalités sont diverses. Les visites sont l'occasion de découvrir le fonctionnement de chaque AMAP, de sonder les besoins et de faire du lien avec les amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP. Elles sont également un moment privilégié pour parler du réseau et de ses actions en cours. **Ce suivi individuel a pu se faire à distance, par mail et par téléphone.**

Le réseau est régulièrement invité aux assemblées générales des AMAP. **En 2020, la participation aux AG a été fortement compromise**. D'ordinaire, une part importante des AG ont lieu au printemps. Les AMAP ont organisé leurs AG à distance ou les ont reportées. **Le réseau a pu participer à quelques AG en présentiel et à plusieurs AG en visioconférence.**

D. Accompagnement des paysan-ne-s en AMAP

AMAP Hauts-de-France
40 Avenue Roger Salengro, Saint-Laurent-Blangy
14 rue du 8 mai 1945, Amiens
contact@amap-hdf.org

En 2020, ce sont plus de 150 paysan·nes qui sont en partenariat avec des AMAP en Hauts-de-France. L'accompagnement quotidien des producteurs en AMAP comprend :

- **De la médiation d'information** pour lancer un nouveau partenariat AMAP
- **De la mise en relation** avec une ou plusieurs AMAP
- **Un appui ponctuel** en cas de difficulté du paysan dans ses partenariats

De nombreux échanges ont lieu avec les paysans du réseau tout au long de l'année, téléphoniques et physiques, que ce soit lors des visites des livraisons ou des visites de ferme. Les animatrices et les membres du Collectif rencontrent régulièrement de manière informelle les membres du réseau, que ce soit lors d'évènements, lors des AG d'AMAP ou des livraisons, ce qui permet de prendre des nouvelles, d'échanger et d'identifier d'éventuelles difficultés.

- **16 visites de fermes**

Cette action a été impactée également par le confinement. Cependant, les visites de ferme se font plutôt en hiver quand l'activité de production est moins intensive pour les paysan·nes. Un bon nombre de visites a pu être réalisé avant le premier confinement. Cette année, une visite conjointe avec le réseau des AMAP d'Ile-de-France a été réalisée dans trois fermes de l'Oise (trois maraîchères cultivant sur le même lieu).

- **4 diagnostics "Agriculture paysanne"**

Avec la Charte des AMAP comme boussole, le réseau souhaite encourager les démarches d'amélioration des bonnes pratiques ainsi que le renforcement de l'inter-connaissance entre les paysan·nes et leurs amapien·nes. Dans ce cadre, AMAP HDF a mis en place un partenariat avec l'association Initiatives Paysannes dans le but d'accompagner les paysan·nes en AMAP dans la réalisation d'un diagnostic « agriculture paysanne » en association avec leur(s) AMAP partenaire(s). Elaboré par la FADEAR, le diagnostic agriculture paysanne est un outil de réflexion permettant au paysan de situer ses pratiques dans le cadre de l'agriculture paysanne et d'évaluer ses marges de progression, au regard des 6 axes de l'agriculture paysanne, à savoir :

- l'autonomie de la ferme
- la répartition
- le travail avec la nature
- la transmissibilité
- la qualité des produits
- le développement local et la dynamique territoriale

Le partenariat avec Initiatives Paysannes et les AMAP partenaires consiste à **porter collectivement le coût du diagnostic et à organiser ensemble sa restitution auprès des amapiens**. Les diagnostics sont généralement restitués devant un collectif de paysans. Intégrer les AMAP à la restitution est une formule originale et intéressante à plusieurs titres : elle a pour but de favoriser la connaissance de la ferme par les amapiens (au-delà de la visite classique de la ferme), de leur faire prendre conscience des enjeux de la ferme, de permettre aux paysans de communiquer auprès de leurs amapiens et de les informer de leurs questionnements et de leurs projets.

En 2019, 4 diagnostics agriculture paysanne ont été commencés : les données ont été récoltées par Initiatives Paysannes et le montage financier a été construit avec les AMAP partenaires.

En 2020, deux diagnostics, dans la Somme et dans l'Aisne, ont pu être finalisés. Les restitutions étaient prévues pour 2020 mais ont dû être annulées. Nous espérons pouvoir les organiser en 2021.

- **Un atelier "évaluation du prix équitable du panier"**

JHM

La philosophie des AMAP étant basée sur la rémunération décente des paysan·nes, le réseau des AMAP Hauts-de-France a développé un outil d'évaluation du prix équitable du panier. Cet outil revient à comptabiliser toutes les charges financières de la ferme et à les intégrer dans un tableur excel. Ce travail de calcul et d'estimation permet de **sensibiliser les amapien·nes et les paysan·nes à la valeur des charges qui pèsent sur l'activité de la ferme** (les charges sont bien souvent sous-estimées, y compris par les paysan·nes). Une fois ce travail de sensibilisation fait, un échange autour du juste prix a lieu entre le·la paysan·ne et les amapien·nes. Le prix équitable se définit autour de l'équilibre "accessibilité financière pour les amapien·ne·s – rémunération décente pour les paysan·nes".

Certaines AMAP ré-évaluent chaque année le prix du panier à partir de cet outil.

Le 10 mars 2020, le réseau a animé un atelier d'évaluation du prix équitable auprès de l'AMAP de Lomme et d'un de ses paysan·ne·s partenaires. Une première restitution a pu avoir lieu lors de l'assemblée générale de cette AMAP. Les travaux seront affinés à l'hiver 2021.

- **Un accompagnement à la transmission d'AMAP**

Le réseau a apporté son appui à une paysanne en AMAP qui est en cours de transmission de sa ferme. Celle-ci a sollicité l'aide du réseau pour la **transmission de ses contrats AMAP** (la date de fin de ses contrats intervenant après la date de la transmission de sa ferme) à la future repreneuse. Le réseau a rencontré la cédante et la repreneuse et leur a apporté un **conseil juridique** pour la rédaction d'un avenant au contrat.

La transmission de fermes en AMAP est une thématique que le réseau des AMAP aimerait travailler davantage à l'avenir. C'est un sujet qui va devenir de plus en plus important avec le départ à la retraite d'un nombre croissant de paysan·nes en AMAP.

L'idée est d'accompagner la transmission d'une ferme en AMAP et d'un partenariat en AMAP sur les mêmes bases que l'essaimage : visite participative, parrainage des paysan·nes, formations "Devenir paysan en AMAP", etc.

- **Une rencontre de paysan·ne·s en AMAP**

Le réseau des AMAP a organisé le 22 janvier 2020 une rencontre entre paysan·nes en AMAP à **Estourmel**. Six paysans en AMAP du territoire se sont réunis autour de la **thématique "Double atelier élevage et maraîchage sur la ferme"**. C'était un moment formateur pour les paysan·nes et porteur d'échanges et de rencontres.

IV. Inscrire le réseau dans une dynamique territoriale et nationale

Chiffres clés

- > 4 réunions inter-AMAP
- > 5 sessions de formation à l'outil Clic'AMAP (28 AMAP formées)
- > 1 expérimentation de paniers solidaires en partenariat avec la Caf et la MSA de la Somme (96 paniers solidaires fournis par les producteurs de l'AMAP de Ham)
- > 3 réunions InPACT HDF & 6 réunions du groupe de travail Activ' Ta Diversification
- > 1 BD "Paysan-ne en AMAP" co-réalisée au niveau inter-régional
- > 3 réunions du comité de pilotage "ouacherlocal"

A. Des dynamiques inter-AMAP

Les AMAP d'un même secteur sont en lien et organisent parfois des manifestations communes. Ces dynamiques de territoire sont aussi des lieux d'action du réseau que ce dernier cherche à favoriser au quotidien.

- **L'inter-AMAP du Sud de l'Oise : 2 réunions**

L'AMAP Graine d'AMAP de Creil, l'AMAP Les paniers de Séraphine de Senlis, l'AMAP de Chantilly, l'AMAP d'Orry-la-Ville, l'AMAP de Coye-la-Forêt et l'AMAP Les paniers de la reine blanche de Lamorlaye se sont réunies en février 2020 pour planifier les actions communes de l'année. Au programme : une projection de film dans le cadre du festival Ali-mentterre, un stand au Carnaval des Possibles, et d'autres temps forts à l'occasion desquels se rassembler et faire vivre le réseau des AMAP dans le sud de l'Oise. A l'initiative de l'AMAP de Chantilly, l'inter-AMAP du Sud de l'Oise s'est également réunie en visioconférence en décembre 2020 pour garder le lien et échanger sur leurs actualités, leurs questionnements et leurs projets communs pour 2021.



Rencontre inter-AMAP sud de l'Oise – 12 février 2020

- **Dynamique inter-AMAP autour du diagnostic Agriculture Paysanne**

Sollicitant la participation des AMAP partenaires des paysan-ne-s le réalisant, le diagnostic Agriculture Paysanne ouil favorise la rencontre inter-AMAP. Le 20 janvier 2020, des AMAP partenaires du maraîcher réalisant le diagnostic dans la Somme se sont réunies pour construire collectivement le projet : explication de l'outil par le réseau, montage financier partagé entre les AMAP, élaboration du planning,... Une réunion inter-AMAP de ce type devait avoir lieu dans l'Aisne au mois de mars mais a dû être annulée à cause du confinement. Les AMAP se retrouveront autour de la restitution de leur ferme partenaire*.

- **Une réunion inter-AMAP en Métropole Lilloise**

Le 10 mars 2020, les AMAP de la MEL se sont réunies pour réfléchir à un projet de randonnée parmi les fermes en AMAP de la Métropole Lilloise.

HM

B. Au niveau territorial et régional

Le réseau InPACT HDF

AMAP HDF est membre du réseau InPACT Hauts-de-France. A ce titre, nous avons mené plusieurs actions avec des structures de ce réseau, telles que la gestion de projets, des temps de coordination entre salariés et le suivi de porteurs de projet.

En 2020, les actions dans le cadre d'InPACT HDF ont été moins nombreuses qu'en 2019. Trois réunions InPACT HDF ont eu lieu :

- **Une réunion du Collectif restreint "De l'envie au projet" le 14 février 2020** (le réseau des AMAP a co-animé cette réunion avec une autre structure du Collectif)
- **Une réunion du Collectif élargi "De l'envie au projet" le 2 juillet 2020.**
- **Une réunion de l'ensemble des associations d'InPACT HDF a eu lieu le 5 novembre 2020.**

Le 9 mars 2020, AMAP HDF est intervenu lors d'une journée de formation du réseau InPACT Centre, sur le sujet des paniers solidaires (et du dispositif P.A.N.I.E.R.S.).

Les membres du réseau INPACT Hauts-de-France

les champs d'action des 10 associations membres du réseau InPACT



AMAP Hauts-de-France
40 Avenue Roger Salengro, Saint-Laurent-Blangy
14 rue du 8 mai 1945, Amiens
contact@amap-hdf.org

JHM

Le développement de paniers solidaires : dispositif P.A.N.I.E.R.S. et expérimentations en partenariat avec la Caf et la MSA de la Somme

- **Le dispositif P.A.N.I.E.R.S.**

En coopération avec Bio en Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne, AMAP HDF participe au déploiement du dispositif P.A.N.I.E.R.S. ("Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire"). Depuis de nombreuses années, des AMAP de notre réseau ont la volonté de développer l'accessibilité des paniers en AMAP. Plusieurs AMAP ont créé des paniers solidaires dans leur AMAP. Cela permet à des familles ayant des revenus moins importants, en situation de précarité et pour qui l'accès à une alimentation saine et durable est parfois difficile, de bénéficier d'un panier en AMAP. Cependant, certaines de ces initiatives ont des difficultés à durer ou à se mettre en place. Les structures à l'initiative du projet P.A.N.I.E.R.S. font un constat similaire sur leurs initiatives d'accessibilité. Ces structures ont donc décidé de créer le projet P.A.N.I.E.R.S. afin de **développer et de soutenir les initiatives de paniers solidaires sur le territoire des Hauts-de-France**. Ce projet a été lauréat de l'appel à projet du Programme national pour l'alimentation 2018.

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. propose :

- *De lever les obstacles au bien-être alimentaire pour les personnes en situation de précarité : des produits bio pour tous et un accompagnement durable vers le bien-être alimentaire.*
- *De soutenir l'agriculture biologique régionale : s'appuyer sur les agriculteurs bio du territoire et des prix rémunérateurs pour les producteurs.*

Les objectifs du dispositif sont de :

- *Permettre l'accès à des produits frais, bio, locaux et diversifiés*
- *Permettre de comprendre les enjeux liés à notre alimentation et de faire, en connaissance de cause, des choix alimentaires appropriés aux besoins et aux moyens.*
- *Permettre d'acquérir les savoir-faire de base pour transformer, conserver et consommer des produits frais dans de bonnes conditions.*
- *Soutenir et faire connaître l'agriculture biologique régionale*

Le dispositif s'articule autour de la **création d'un fonds de dotation** qui permettra à terme de soutenir financièrement les paniers solidaires ainsi que de la mise en place d'un dispositif permettant de sensibiliser et d'accompagner à la mise en place de paniers solidaires.

En 2020, nous avons entamé des démarches en coopération avec bio en Hauts-de-France en vue du déploiement du dispositif sur la Métropole Européenne de Lille (MEL). Nous avons pu organiser des temps et des rencontres avec différents acteurs du territoire (Mairie de Lille, département du Nord, MEL, Union départementale des CCAS, des représentants de mairies, Norabio). Le projet est bien accueilli et nous avons échangé avec de nombreuses structures relais, intéressées par sa mise en place dès 2021. **Des discussions sont également en cours avec le département de la Somme**, qui est intéressé pour nous aider à déployer le dispositif sur son territoire.

Cette année, nous avons commandé la conception d'un **site internet spécifique** pour le dispositif, afin de communiquer plus facilement et d'avoir un support sur lequel appuyer notre campagne d'appel aux dons. Le site a vocation à recueillir toutes les informations relatives au dispositif et à son déploiement sur notre région. Nous avons par la même occasion fixé la version définitive du **logo P.A.N.I.E.R.S.**, qui sera bientôt rendu visible en même temps que le site internet.

En 2021, nous proposerons des temps d'information, d'échanges et d'accompagnements aux AMAP et paysans en AMAP du territoire qui souhaitent se lancer dans le projet de paniers solidaires en AMAP.

- **Expérimentation de paniers solidaires Caf / MSA avec les AMAP de Ham et d'Abbeville**

A la sortie du confinement, **la Caf et la MSA ont souhaité développer un deuxième volet de leur projet de paniers solidaires**, le premier ayant été déployé dans une temporalité très courte (le confinement). Il s'agit dans ce deuxième volet d'étendre cette initiative de paniers solidaires à plus long terme et selon des modalités de remise des paniers différentes (un nouveau public bénéficiaire, une contribution financière demandée aux bénéficiaires et un volet pédagogique au dispositif avec une animation sur la thématique alimentaire accompagnant au changement des pratiques). Le but est de proposer à la fois un accompagnement social (lutte contre la précarité), sanitaire (favoriser l'équilibre alimentaire et prévention des risques santé) et économique (soutenir les circuits courts et l'accessibilité alimentaire).

Le réseau des AMAP Hauts-de-France et Bio en Hauts-de-France se sont associés à la Caf de la Somme, la MSA Picardie, l'UDAF, la CPAM et le Conseil départemental de la Somme pour coordonner l'opération "Paniers solidaires" dans 3 territoires ciblés comme "prioritaires" :

- le secteur Est (Ham)
- le secteur Ouest (Abbeville)
- le secteur Centre (Beauquesne/Doullens)

Plusieurs réunions de coordination ont eu lieu avec les structures porteuses et partenaires du dispositif.

Sur les secteurs Est (Ham) et Ouest (Abbeville), un partenariat a été mis en place avec les AMAP de Ham et d'Abbeville. Les paniers solidaires sont fournis par les producteurs partenaires des AMAP et distribués sur le lieu de livraison des AMAP. Appuyées par les interlocuteurs des structures relais (Centre social intercommunal Est Somme et Maison Pour Tous), les AMAP accueillent ainsi les usagers des paniers solidaires qui découvrent le système des AMAP tout en bénéficiant de paniers à prix réduit.

Pour ces deux secteurs (Ham et Abbeville), **le réseau des AMAP Hauts-de-France a réalisé en coopération avec Bio en Hauts-de-France les actions suivantes :**

- Interpellation des producteurs et des AMAP et mise en lien avec les structures relais
- Suivi du bon déroulement, participation aux COPIIL et aux réunions techniques
- Mise à disposition d'outils de communication pour sensibiliser les usagers des paniers solidaires : BD "Amapien·ne, pourquoi pas moi ?", flyer sur les AMAP.
- Travail avec le centre social intercommunal Est Somme pour déposer une réponse à l'appel à projet dans le cadre du plan de soutien à la lutte contre la pauvreté, en vue de déployer plus largement le dispositif
- Interpellation de la mairie de Ham pour solliciter son soutien financier et technique dans le but de déployer les paniers solidaires sur le territoire Est Somme

Le secteur qui le plus avancé pour l'instant est celui de Ham. A ce jour et depuis la première livraison en août 2020, **96 paniers solidaires ont été distribués à l'AMAP de Ham.** Le secteur d'Abbeville et de Beauquesne ont démarré plus tardivement. L'AMAP d'Abbeville a délivré plusieurs paniers solidaires. Des communications ont été faites de la part de la Caf et de la MSA pour identifier des bénéficiaires et donner de l'ampleur au dispositif sur ces 2 secteurs. Les critères d'éligibilité pour pouvoir bénéficier des paniers solidaires ayant été fixés par la Caf et la MSA, certains publics en précarité ne peuvent aujourd'hui y prétendre. A partir de ce constat, nous étudions la possibilité de déployer le dispositif P.AN.IE.R.S., en concertation avec les partenaires du dispositif Caf MSA et la mairie de Ham, sur le territoire Est Somme.

La chambre d'agriculture : PID, PAIT et portail "ouacheterlocal.fr"

Notre participation au **portail www.ouacheterlocal.fr** porté par la chambre d'agriculture permet de faire apparaître sur ce site les AMAP et les fermes en AMAP du réseau. Nous sommes membres du comité de pilotage du dispositif. La troisième salariée en charge de la gestion administrative d'AMAP HDF a pu débiter un travail de mise à jour de nos données sur le portail "ouacheterlocal.fr", dans le respect du RGPD.



AMAP HDF est également partenaire du **Point Accueil Installation Transmission (PAIT)** animé par les chambres d'agriculture des Hauts-de-France.



AMAP HDF est membre du groupe de travail dans le cadre du plan Activ'TA Diversification. A ce titre, nous avons participé aux réunions de travail de ce groupe et sommes devenus membres du **Point Info Diversification (PID).**

AMAP HDF a participé aux réunions PID en visioconférence pendant le confinement. Nous avons également participé au Comité de pilotage du 17 décembre 2020 en présence de la région Hauts-de-France. Notre participation en tant que partenaire du PID nous permet de renforcer l'interconnaissance des autres structures de la diversification en région, de participer à l'élaboration du PID comme guichet unique d'information et d'orientation des porteurs de projet et de participer à des actions partenariales.

L'année 2020 a été marquée par la **mise en ligne du site internet dédié au PID** ainsi qu'à la **signature d'une Charte entre les partenaires du PID.**



AMAP HDF est membre de l'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire). Cette adhésion témoigne de l'intérêt des thématiques de l'économie sociale et solidaire pour les AMAP. Être adhérent de l'APES nous permet de recueillir des informations sur la thématique et d'être en lien avec les acteurs de l'économie solidaire. En 2017, l'APES a révisé ses statuts afin de couvrir l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Le Cerdd

Créé sous forme associative en 2001, le Centre de ressource du développement durable est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) depuis 2006. Le Cerdd est présidé alternativement, tous les deux ans, par l'État ou la Région.

La vocation du Cerdd est d'accompagner la généralisation du développement durable et de la prise en compte du changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations territoriales. Il encourage la mobilisation des acteurs publics et privés et leur pouvoir d'agir.

AMAP HDF est membre du réseau ReADy, un réseau inter-professionnel animé par le Cerdd, qui regroupe une quarantaine de structures travaillant dans le domaine de l'alimentation. Il s'agit bien d'un groupe de personnes représentatives de l'écosystème d'acteurs régional de l'alimentation (institution, territoire, entreprise, association...). Cette diversité d'acteurs aux compétences larges favorise l'émergence de projets d'alimentation durable et le partage d'initiatives exemplaires.

C. Au niveau inter-régional : le MIRAMAP



AMAP HDF est adhérent au MIRAMAP. Au-delà de cette implication statutaire dans le mouvement inter-régional, AMAP HDF participe à des actions avec le MIRAMAP et d'autres réseaux d'AMAP de France.

Un membre du Collectif est référent MIRAMAP. A ce titre, il se rend plusieurs fois par an aux réunions du MIRAMAP et assure un suivi régulier par mail et par téléphone.

Les animatrices ont des échanges réguliers avec les salarié-e-s du MIRAMAP et des autres réseaux. Il arrive que les animatrices sollicitent leurs homologues pour échanger des informations utiles à l'accompagnement des AMAP et des paysans en AMAP.

En 2020, AMAP HDF a travaillé sur plusieurs projets inter-réseaux.

- **L'outil de gestion numérique Clic'AMAP**



Clic'AMAP est un logiciel aux usages multiples qui facilite la gestion quotidienne de l'AMAP et la mise en relation des AMAP entre elles et avec les paysans.

Ses **principales fonctionnalités** permettent de :

- Gérer les informations de l'AMAP (base de données adhérents, paysans partenaires, ...)
- Créer et gérer les contrats de l'AMAP
- Gérer les permanences de livraison de l'AMAP
- Gérer les partenariats et les livraisons pour les paysans
- Mutualiser les données, cartographier les AMAP

Construit autour d'une **démarche participative**, il est actuellement développé par le Réseau des AMAP Auvergne, Rhône-Alpes, Alliance Isère, le MIRAMAP et le Réseau des AMAP Hauts-de-France. En 2019, le Collectif d'AMAP HDF a décidé d'allouer 1 000 euros au développement de cet outil collaboratif. En 2020, un budget plus conséquent (5 000 euros) a été alloué.

AMAP HDF avait prévu d'organiser des sessions de formation physiques auprès des AMAP adhérentes de la région et avait sollicité pour cela une subvention FDVA auprès de la DRJSCS des Hauts-de-France. La crise sanitaire nous a amenés à revoir le format de la formation et de l'organiser en visio-conférence.

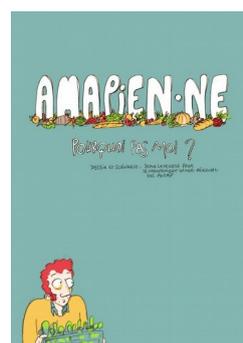
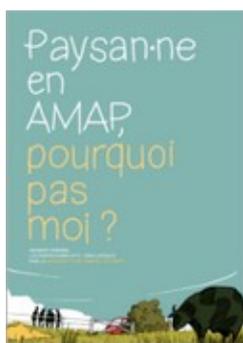
Cinq sessions de formation à distance ont été animées à partir de juillet 2020, avec l'aide d'un amapien bénévole du Nord, utilisateur de Clic'AMAP. Ses sessions en visio-conférence ont été un franc succès : **28 AMAP ont été ainsi formées**. Face au succès de la formation et dans cette dynamique de mutualisation inter-régionale, AMAP HDF s'est associé avec le **réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes** pour proposer un **calendrier commun de formation** à partir de septembre 2020.

AMAP HDF s'investit également dans ce projet inter-régional en participant à son **comité de pilotage**, et accompagne quotidiennement les AMAP utilisatrices de l'outil (envoi des codes d'accès, aide technique, etc.).

Une note plus détaillée sur Clic'AMAP est disponible en annexe du rapport d'activité.

JHM

- Réalisation de la BD "Paysan-ne en AMAP, pourquoi pas moi ?"



En 2017, nous avons travaillé avec plusieurs réseaux d'AMAP et le MIRAMAP pour donner naissance à la BD "Amapien-ne, pourquoi pas moi ?". Nous avons réitéré l'opération en 2020, pour travailler sur le deuxième volet : "Paysan-ne en AMAP, pourquoi pas moi ?".

Cette BD a pour but de **présenter à des paysan-ne-s ou à des futur-e-s paysan-ne-s le métier de paysan-ne en AMAP** : ses spécificités, les fondamentaux du partenariat en AMAP et comment l'AMAP peut jouer un rôle dans la vie et le développement d'une ferme (installation, aléas sur la ferme, création d'un nouvel atelier, conversion en bio, association, transmission, etc.). La BD est là pour aider un porteur-se de projet à cheminer et à se poser les bonnes questions (est-ce que ce type de partenariat est fait pour moi ?, les avantages et les contraintes, etc.)

Le confinement a permis d'avancer rapidement sur ce projet. **La réalisation de la BD a début en avril 2020 et a été finalisée au mois d'août.** De nombreuses réunions en visio-conférence ont eu lieu pendant le confinement et dans la période qui a suivi pour co-construire le scénario. Il était important que ce dernier reflète la diversité des fermes en AMAP et qu'il soit cohérent à l'échelle nationale.

Nous distribuons cet outil de communication aux porteur-se-s de projet que l'on accompagne ainsi qu'à nos partenaires accompagnant des porteur-se-s de projet en agriculture paysanne (structures d'InPACT, structures membres du Point Info Diversification). La BD pourra aussi être diffusée aux AMAP, en tant qu'outil de sensibilisation sur la gestion d'une ferme en AMAP.

- **Le projet stratégique partagé pour le mouvement des AMAP**

AMAP HDF participe ponctuellement au projet stratégique partagé pour le mouvement des AMAP (2020-2025), porté par le MIRAMAP. Des réunions sont organisées par axe stratégique.

Une salariée et l'administrateur référent MIRAMAP ont participé à un **temps fort du mouvement des AMAP les 8 et 9 février 2020**. Le week-end regroupait plusieurs événements : la Rencontre Nationale des AMAP, le lancement du Projet Stratégique 2020-2025 du Mouvement des AMAP, l'Assemblée Générale et les 10 ans du MIRAMAP.

Eric Gaillard, membre du Collectif d'AMAP HDF et porte-parole d'AMAP HDF au sein des rencontres du MIRAMAP, a participé à une rencontre des différents cercles stratégiques les 20 et 21 novembre 2020. Il a également participé aux travaux de la commission "représentation du mouvement et partenariats", au séminaire sur l'accessibilité alimentaire, au groupe de travail sur la marque AMAP et aux travaux liées à "la charte des AMAP en mouvement".

JHM

- **Groupe de travail "accessibilité" du MIRAMAP**

Le groupe de travail 'accessibilité' du Miramap a créé un cycle de web-rencontres/conférences 'Accessibilité alimentaire & AMAP' 2020-2021. Le membre du Collectif d'AMAP HDF référent MIRAMAP a déjà participé à des conférences.

Ouvert à toutes et tous, ces rendez-vous mensuels à distance (tous les premiers mercredi du mois, de novembre 2020 à juillet 2021) ont pour but de :

- Partager des analyses autour des inégalités alimentaires et construire une culture commune autour de l'accessibilité alimentaire ;
- Se nourrir des travaux de chercheurs et s'inspirer d'initiatives de partenaires ;
- Partager des savoirs et savoir-faire en AMAP pour renforcer nos capacités d'actions collectives.

À chaque rendez-vous, une rencontre avec un chercheur, un partenaire porteur d'initiative et du temps pour échanger entre AMAP et réseaux d'AMAP.

- **Réunion inter-salariées**

Une réunion inter-salariées était prévue en présentiel le 9 novembre 2020 dans les locaux du réseau des AMAP Ile-de-France. Celle-ci s'est finalement tenue en visioconférence. C'était une réunion d'inter-connaissance et de réflexion sur la mise en place de projets communs. Il a été décidé d'instituer ces rendez-vous inter-régionaux de manière plus régulière, à raison d'une ou deux réunions physiques par an, dans le but de poursuivre le travail de mutualisation, de renforcement des actions mises en place et de montage de projets communs.

- **Coordination inter-régionale COVID**

Depuis mars 2020, de nombreux échanges ont eu lieu avec le MIRAMAP et les réseaux d'AMAP afin de guider au mieux les AMAP et les fermes en AMAP pendant la crise. Concertation, partage, mutualisation d'information et harmonisation des communications... Nous avons fait réseau afin de défendre ensemble le maintien des livraisons d'AMAP.

JHM

V. Promotion des AMAP et de l'agriculture paysanne en région

Chiffres clés

- > 3 projections de film Alimenterre par les AMAP
- > 2 lettres d'information du réseau et 1 module spécifiquement créé
- > 2 interview radio
- > 10 nouveaux kits de communication en cours de diffusion
- > 1 000 cabas "Manger sain, local et solidaire" commandés et distribués par les AMAP
- > De nombreux articles sur les AMAP de la région dans la presse locale

A. Communication externe

- Site internet d'AMAP HDF

La fusion du réseau à l'échelle des Hauts-de-France a été l'occasion de lancer un chantier pour la création d'un nouveau site internet, fonctionnel depuis 2019. Le site est à la fois un **espace informatif** pour le grand public souhaitant se renseigner sur les AMAP **et un espace ressource** pour les amapien·nes et les paysan·nes. Il est régulièrement alimenté par les salariées à travers la publication d'actualités.

- Diffusion des nouveaux supports de communication

En 2019, AMAP HDF a réalisé des nouveaux supports de communication pour les AMAP du territoire. Les kits ont été finalisés et imprimés en début d'année 2020 et diffusés à partir du mois de septembre.

10 kits sont mis à disposition des AMAP du territoire (2 kits par département). Le réseau organise la réservation et la circulation des kits auprès des AMAP qui les font ensuite circuler en fonction des besoins. Ces supports sont très demandés. La mise à disposition pour différents événements tout au long de l'année nécessite une logistique conséquente mais permet une visibilité démultipliée. Chaque kit est composé des supports suivants :

- un flyer à destination du grand public
- un kakemono
- une banderole
- des affiches "portraits d'amapien·nes"
- une carte des AMAP de la région
- un annuaire des AMAP de la régionale
- des BD "Amapien·ne pourquoi pas moi"

AMAP HDF continue de diffuser la BD "**Amapien·ne, pourquoi pas moi ?**", projet inter-régional porté et diffusé dans tous les réseaux régionaux d'AMAP. Cet ouvrage est un support pédagogique et de communication qui cherche à valoriser les AMAP et les paysan·ne·s en AMAP.

JHM

- **Réalisation de cabas “Manger sain, local et solidaire”**

En 2020, AMAP HDF a réalisé des cabas pour fournir un outil de communication supplémentaire aux AMAP, en faisant appel à la graphiste ayant réalisé les outils de communication. Le réseau a effectué une commande collective, 1000 cabas ont été commandés et distribués par les AMAP.



- **Réalisation d'un flyer personnalisable pour les AMAP**

Plusieurs AMAP souhaitent disposer de flyers afin de communiquer localement sur leur association. Elles n'ont pas toujours les moyens en interne pour réaliser ce type de supports. C'est pourquoi le réseau a décidé de faire réaliser un flyer personnalisable pour leur faciliter la tâche. Sa réalisation a démarré à la fin de l'année 2020, à partir des propositions de plusieurs AMAP du réseau, et sera finalisée en 2021.

- **Manifestations grand public : faire connaître les AMAP et le réseau régional**

De principe, lorsque l'association régionale est sollicitée pour participer à une manifestation afin de promouvoir les AMAP, elle propose aux AMAP les plus proches géographiquement de participer à cette manifestation. Dans la mesure du possible, le réseau régional – salariée, administrateurs-trices, bénévoles des AMAP – est présent à l'occasion d'événements à rayonnement régional ou départemental. La participation à ces événements permet de communiquer largement sur les AMAP de la région, d'apporter une meilleure connaissance et visibilité et de sensibiliser le grand public aux principes et valeurs défendus par le système AMAP.

La tenue de stands permet un contact privilégié avec des personnes d'horizons divers, afin de les renseigner sur les AMAP qui existent près de chez elles, mais aussi d'échanger sur le développement d'une agriculture diversifiée, respectueuse de l'environnement et d'une alimentation de qualité accessible à tous, du soutien à l'économie locale, etc.

Les AMAP du réseau représentent le mouvement des AMAP lors d'événements départementaux ou communaux (forums des associations, fêtes locales, etc.), avec à leur disposition le kit de communication réunissant divers supports de communication du réseau. **En 2020, cette action a été fortement impactée par la crise sanitaire.** Le réseau des AMAP Hauts-de-France devait participer à la Fête de l'Agriculture Paysanne, qui a été annulée.

- **Festival Alimentterre**

AMAP HDF a relayé le festival Alimentterre **du 15 octobre au 30 novembre 2020.**

Six AMAP du territoire ont prévu une projection cette année. Un calendrier des projections a été diffusé dans le réseau. Sur les six prévues, seulement **3 projections** ont pu avoir : la projection organisée par l'AMAP de Ham à l'issue de son assemblée générale, les projections organisées par l'AMAP de Creil au cinéma de Montataire et au collège de Montataire à destination des collégiens.

JHM

Relai de l'information par les media

Le réseau s'appuie sur les media locaux, départementaux ou régionaux pour promouvoir les AMAP du territoire.

- **Communiqués de presse mis à disposition des AMAP**
- **Articles de presse sur les AMAP.** Des articles relatifs aux AMAP, aux créations ou aux actualités des AMAP existantes, au réseau et aux producteurs en AMAP sont régulièrement publiés par les médias locaux.
- **Communication pendant la crise COVID 19 : coup de projecteur sur les AMAP avec de nombreux articles.** Via des interview radio ou dans les journaux, les AMAP ont été sous les feux des projecteurs pendant le confinement. Il faut dire que nous étions particulièrement visibles et recherchés. Beaucoup de gens ont contacté les AMAP et le réseau, en recherche de produits frais et locaux. Certains ont découvert qu'une AMAP se trouvait tout près de chez eux. Plusieurs AMAP ont accueilli de nouveaux adhérents dans ce contexte. Les animatrices ont répondu à **plusieurs interview sur les AMAP de la région.**
- **Un communiqué de presse a été co-rédigé avec l'association Terre de Liens en soutien à une ferme en AMAP qui avait des difficultés à renouveler ses contrats pendant le confinement.**



AMAP Les Saveurs du Tardenois Fère-en-Tardenois (Aisne)

AMAP des Weppes, Hantay (Nord)

AMAP. LA FORCE DU LOCAL À L'ÉPREUVE DU COVID

L'association Terre de liens et le réseau régional des Amap lancent un appel pour la nouvelle campagne d'adhésion. L'occasion pour elles de rappeler la logique de ce système basé sur la solidarité et le local. De puissants arguments mis en avant en ces temps de crise.

Article issu d'un communiqué de presse commun avec Terre de Liens pour une Ferme en AMAP du département du Nord

MATHIEU HELIMINE

« C'est l'implication association pour le maintien d'une agriculture paysanne est fondée sur la solidarité entre un producteur et un mangeur. » C'est ainsi que le statut juridique définit son système. Dans les Hauts-de-France, une centaine d'associations œuvrent en zones citadines, périurbaines comme rurales.

Mais cette année, avec la période d'adhésion qui débute pour les producteurs, un doute plane quant à la venue de nouveaux adhérents. En effet, avec la pandémie, il n'y a pas eu d'inquiétudes à avoir. Mais en tant que membre, comme dans d'autres pays, les producteurs comptent s'affaiblir sur les marchés et les fêtes pour proposer leur Amap. Cette année c'est compliqué », écrit Alice Normand, chargée de mission pour Terre de liens, qui soutient l'installation de fermes paysannes, en Amap notamment.

LA SAISON DES ADHÉSIONS S'ÉTEIND-ELLE BONNE ?

L'association Terre de liens et le réseau régional des Amap ont donc lancé un appel sur les réseaux sociaux, notamment pour marquer le redémarrage de la saison et faire mieux connaître le système. « Le redémarrage de la production, des circuits de distribution et de l'adhésion c'est l'impératif », dit-il, « plus que jamais, comme une nécessité évidente », soulignent ainsi les deux entités dans leur communiqué commun.

Bien sûr un contrat entre un producteur et un consommateur, les Amap nécessitent un engagement mutuel : l'un promet de produire et nourrir, l'autre de payer, par

avance, ses paiements (généralement certifiés en agriculture biologique) pour la saison, à leur juste valeur.

UN SYSTÈME QUI MONTRE SA RÉSILIENCE

« Avec la crise actuelle, il est clair que nous croisons des producteurs en Amap et qu'ils n'en ont pas eu pendant la pandémie », relate Alice Normand. Après un plateau commun, nous avons obtenu le maintien des distributions qui ne sont pas considérées comme des marchés. Comme elles ne concernent que les adhérents, elles ont un statut privilégié. Ainsi, les agriculteurs n'ont pas de problèmes de débouchés, et les consommateurs ont continué à avoir leurs légumes, leurs pains, leurs œufs... La proximité paysanne pour l'association, la lien entre les producteurs et les adhérents n'a pas fait « Chacun prend ses nouvelles » ; un social très indispensable en ces temps difficiles.

Mathieu Périès, à la tête d'une Amap dans l'Aisne (51), reprend tout juste les distributions, après sa ferme hivernale. Constatant des systèmes dans lequel il s'est lancé en 2015, la crise s'ajoute, pour lui, qu'une preuve supplémentaire de sa logique : « On ne vend rien, ça boude du monde peut arriver de venir ». Les prix des supermarchés ont augmenté, par les mètres. Mon chiffre d'affaires est en baisse et les clients ont du mal à acheter. Ça trouve tout son sens », poursuit-il, « le maraîcher ». En plus, sa récolte, il a, avec ce système, il n'y a pas d'échec d'argent. »

JHM

AMAP Hauts-de-France
40 Avenue Roger Salengro, Saint-Laurent-Blangy
14 rue du 8 mai 1945, Amiens
contact@amap-hdf.org

B. Communication interne

La lettre d'information

La lettre d'information sert à communiquer en interne. Cela nous permet de diffuser les actualités du réseau (événements, nouvelles créations, etc.), ainsi que des informations sur divers sujets, en rapport avec l'agriculture paysanne et/ou l'alimentation. Le groupe de travail "communication" a fixé comme objectif la rédaction d'une lettre d'information par saison.

En 2020, nous nous sommes dotés d'un nouvel outil pour rédiger les lettres d'information à partir de notre site web. Nous avons sous-traité la création d'un module spécifique auprès de notre prestataire informatique Cliss XXI. Le réseau a diffusé deux lettres d'information, au mois de juin et de décembre 2020.

Lettre d'info printemps-été 2020 d'AMAP Hauts-de-France | AMAP HDF

Pensez à diffuser cette lettre d'info dans votre AMAP !

Vous pouvez retrouver tous les articles de la lettre sur [notre site](#).

Il existe plein de façons de soutenir le mouvement des AMAP dans les Hauts-de-France. **La première et la plus simple, c'est d'adhérer au Réseau !** Retrouvez les bulletins d'adhésion en lien en bas de cette page.

Les lettres d'info du réseau sont envoyées à partir de l'adresse "lettreinfo@listes.amap-hdf.org". Vous pouvez vous abonner à cette liste via ce [formulaire](#) et vous désabonner via ce [lien](#).

Retour sur l'Assemblée Générale 2020 du réseau

 Cette année, c'était la deuxième Assemblée Générale du réseau fusionné ! Des AMAP et des paysan-ne-s de toute la région se sont retrouvés pour l'AG 2020 d'AMAP HDF le 8 février à Bapaume. Heureusement que notre AG a eu lieu avant le confinement, car la proximité et la convivialité permises par la petite taille de la salle auraient été fortement compromises !

[Lire la suite](#)

[...]

Les AMAP en temps de crise, une belle preuve de notre résilience !

 La crise du covid a prouvé que les AMAP étaient une solution de commercialisation et d'approvisionnement durable et sécurisante. Les AMAP de la région et de toute la France n'ont pas manqué d'énergie ni d'ingéniosité pour prouver leur raison d'être et de perdurer !

[Lire la suite](#)

[...]

Paysan-ne-s en AMAP : gestion de la crise, des nouvelles et des projets !

 Des paysan-ne-s témoignent de leur gestion de la crise du covid. On vous tient également informé-e-s des actualités relatives à l'accompagnement des paysan-ne-s en AMAP et des paysan-ne-s porteur-se-s de projet.

[Lire la suite](#)

[...]

La communication régulière par e-mail

Des informations relatives à nos partenaires, des formations ou des actualités du réseau, sont régulièrement envoyées aux AMAP et aux paysan-ne-s par courriel.

Le site internet d'AMAP HDF contient également une rubrique "foire aux questions" qui permet de publier des articles relatifs aux questions qui sont posées régulièrement au réseau.

Rapport d'activité signé et paraphé par Martine Molina, représentante légale du Réseau des AMAP Hauts-de-France



RESEAU DES AMAP HDF
40 avenue Roger Salengro
62223 ST LAURENT BLANGY
06.34.28.73.25 contact@amaphdf.org
Siret : 531 999 811 00015

MM

AMAP Hauts-de-France
40 Avenue Roger Salengro, Saint-Laurent-Blangy
14 rue du 8 mai 1945, Amiens
contact@amap-hdf.org